

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTES DE FRANCE – THIONVILLE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 MARS 2025 A 18h00 A TERVILLE
DELIBERATION N°C2025-005

Membres Elus : 58

En activité : 58

Présents	Procura- tions	Total votants	Absents	Votes		
				Pour	Contre	Abs- tention
34	15	49	9	-	-	-

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mars à 18h00, les délégués des Communes membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville se sont réunis, sous la présidence de M. Pierre CUNY, au 112 à Terville sur convocation qui leur a été adressée par M. Pierre CUNY, Président, le 6 mars 2025, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

M. Pierre CUNY,

Président,

Mme Clémence POUGET, M. Olivier POSTAL, M. Mathieu WEIS, Mme Marie-Laurence HERFELD, M. Bernard VEINNANT, M. Denis SCHITZ, M. Marc LUCCHINI, M. Patrick BECKER, M. Jean-Marie COLIN, M. René ANDRE, Mme Angèle KASPAR-COTRUPI, M. Jean-Charles LOUIS, Mme Patricia RENAUX,

Vice-Présidents,

M. Roger SCHREIBER, Mme Véronique SCHMIT, M. Jean-Christophe HAMELIN-BOYER, M. Emmanuel BERTIN, M. Pierre GRUNEWALD, Mme Christelle FRISCH, Mme Christine POTIER,

Assesseurs,

Mme Danielle BERTRAND, Mme Sylvie EMO, Mme Anita FATIS, M. Jean-Luc GAILLOT, Mme Patricia GEORGES, Mme Martine GERGAUD, M. Guy HARAU, M. Pascal LANDRAGIN, M. Christian MERTZ, M. Mikaël PERNICENI, Mme Aurore PEXOTO, Mme Brigitte VAISSE, M. Damien ZIEGLER,

Conseillers Communautaires,

Ont donné procuration :

M. Marc FERRERO à M. René ANDRE
M. Laurent SCHULTZ à Mme Clémence POUGET
Mme Stéphanie KIS à Mme Véronique SCHMIT
M. Guy MELEO à Mme Aurore PEXOTO
Mme Nathalie EVEN-POSTAL à M. Olivier POSTAL
M. Pierre ALIX à Mme Danielle BERTRAND (*communications, points n°1 à 13 et 15 à 17*)
Mme Sylvie BECQUER à M. Denis SCHITZ
Mme Muriel BOUCHERON-ICARD à M. Jean-Charles LOUIS
M. Thierry GHEZZI à M. Pierre CUNY
M. Pierre HENRIOT à M. Christian MERTZ
M. Philippe NOLLER à Mme Brigitte VAISSE
Mme Anne-Marie PEIFFER à M. Mathieu WEIS
Mme Brigitte SCHNEIDER à M. Jean-Christophe HAMELIN-BOYER
Mme Carol THIL à M. Emmanuel BERTIN
Mme Christiane ZANONI à Mme Patricia RENAUX

Etaient absents/excusés : M. Jackie HELFGOTT, M. Pierre ALIX (*point n°14*), M. Lionel BIEDER, M. Lucas GRANDJEAN, Mme Sandrine JEAN, Mme Agathe KLAM, M. Laurent KROB, Mme Lauren POULAIN, Mme Karine SCHMITT, M. Laurent TSCHERSCH.

Secrétaire : M. Mathieu WEIS, assisté de Mme Christelle FRAYARD

Assistaient en outre :

M. Philippe GREINER, Directeur Général des Services
Mme Rachida BOUMALI, Directeur Général Adjoint des Services
Mme Stéphanie BOURBIER, Directeur Général Adjoint des Services
Mme Christelle FRAYARD, Directeur Général Adjoint des Services
Mme Emilie TONNAIRE, Directeur Général Adjoint des Services
Mme Elisabeth CRABIE, Directrice du Service des Affaires Juridiques

M. Pierrick GRALL, Directeur de Cabinet

Les délégués présents ont signé au registre des délibérations

Les délibérations concernant les points examinés lors de cette séance ont été publiées le 13 mars 2025, les autres conditions éventuellement nécessaires au caractère exécutoire de ces actes étant conformes aux dispositions législatives en vigueur (Loi Municipale du 06 juin 1895 et Lois des 2 mars et 22 juillet 1982).

Point n°2 de l'ordre du jour : Orientations Budgétaires 2025

Monsieur Mathieu WEIS, Vice-Président : Conformément aux articles L.2312-1 et L.5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport sur les orientations budgétaires doit être présenté au Conseil Communautaire dans un délai de dix semaines avant l'examen du budget par l'assemblée délibérante et donner lieu à un débat.

Le rapport ci-joint doit permettre à l'assemblée communautaire d'avoir une bonne connaissance de la situation financière de la collectivité, afin de pouvoir esquisser les grandes orientations budgétaires pour l'année 2025.

Après une présentation du contexte économique national dans lequel évoluent les collectivités locales et des incidences de la Loi de Finances pour 2025, une rétrospective financière présente les enjeux majeurs du budget communautaire et dresse un panorama des principales dépenses et recettes.

En conformité avec la stratégie financière fixée dans le Pacte Financier et Fiscal de Solidarité 2021/2026, les hypothèses d'évolution pour l'année 2025 sont présentées pour chacun des budgets, tant en dépenses qu'en recettes.

Le Conseil Communautaire est invité à :

- PRENDRE ACTE du débat sur les orientations budgétaires de l'année 2025 sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires joint en annexe.

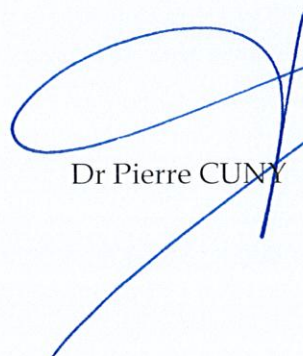
Le Bureau Communautaire et la Commission Finances ayant pris connaissance de ce rapport,

Le Conseil Communautaire,

A l'unanimité,


- PREND ACTE de la tenue du débat sur les orientations budgétaires de l'année 2025 sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires joint en annexe.

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 13 mars 2025,
Le Président,


Dr Pierre CUNY



Le secrétaire de séance,


Mathieu WEIS

Fait et délibéré
Suivent les signatures :